

LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié à
1563, rue Royale
Téléphone: 6-8404
Trois-Rivières, P.Q.

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

45e ANNEE — No 4

TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 30 JANVIER 1953

Autorisé comme matière de seconde classe
Ministère des Postes, Ottawa.

QUAND L'EXEMPLE VIENT DE HAUT

Invité du Richelieu jeudi dernier, le maire Mongrain a déclaré devant les membres de ce club que "la situation devient alarmante dans notre ville au point de vue de la délinquance juvénile". "J'ai vu, a-t-il dit, leur audace et leur effronterie", celle des jeunes sans foi ni loi qui, réfugiés dans leurs instincts, nient toute morale et toute autorité.

Nos actes nous suivent, et dans la vie publique plus qu'ailleurs, car alors ces actes ont la valeur d'exemple et sont susceptibles d'influencer beaucoup de gens.

Mongrain s'étonne aujourd'hui de l'audace et de l'effronterie des jeunes. Avec des airs d'innocente surprise, il constate que la délinquance juvénile menace la paix de la société et met en danger les principes de justice et d'autorité sur lesquels reposent nos institutions.

Comment peut-il en être autrement, quand l'exemple vient de haut, quand un maire des Trois-Rivières, depuis qu'il est élu, n'a cessé par ses actes, ses écrits et ses paroles d'intriguer, de semer la haine et la discorde, d'attiser les instincts, d'inspirer le mépris de l'autorité. Sa démagogie soutenue, son arrivisme prêt à tout, ont largement contribué à émanciper les esprits, à créer cette mentalité favorable aux écarts de conduite.

Les jeunes délinquants auraient certes des comptes à demander à plusieurs et le maire Mongrain serait de ceux-là.

* * *

En politicien irresponsable, Mongrain voudrait aujourd'hui corriger la situation et prendre soin des jeunes délinquants en leur faisant construire dans notre ville une maison de correction. Ne vaudrait-il pas mieux supprimer quelques-unes des causes qui poussent à la délinquance, plutôt que de proposer comme remède une institution de redressement.

Comme s'il n'y était pour rien, Mongrain s'alarme de la situation, de l'audace et de la révolte de tant de jeunes qui défient les lois de la morale, les gardiens de l'ordre et se posent en accusateurs de la société.

* * *

Quand, dans le domaine des loisirs, Mongrain refuse la contribution habituelle à nos organisations musicales et artistiques, qu'il ne prise pas, veut-il vraiment contribuer à la bonne formation de notre jeunesse?

Quand il refuse l'octroi à l'Enfant sans soutien, sous prétexte d'un régime d'austérité (pour les autres), veut-il vraiment protéger la jeunesse?

Quand il se fait suivre par un groupe de jeunes gens, qu'il chauffe à blanc pour mener le bal dans les assemblées publiques, travaille-t-il au bon fonctionnement d'une saine démocratie?

Quand Mongrain pratique exactement le contraire de ce qu'il dit; quand il saisit toutes les occasions pour médire, calomnier, accuser, chicaner, donne-t-il aux jeunes l'exemple de la franchise et de la probité?

Quand Mongrain tolère ou engage, comme agents spéciaux de la paix et sous-officier rapporteur dans une élection des personnes qui ont un dossier judiciaire, pose-t-il là des actes de nature à accroître la confiance que les jeunes doivent avoir dans l'autorité constituée?

Quand Mongrain tente de discréditer des personnes qui se dépensent depuis des années aux oeuvres sociales dont le but est de venir en aide aux indigents et qu'ensuite, avec impudence, il vient chanter leur louange, comme il l'a fait à l'endroit de M. Laflamme, donne-t-il un exemple de sincérité ou d'hypocrisie?

Il n'y a pas à s'étonner de l'audace et de l'effronterie des jeunes délinquants, quand l'exemple vient de haut.

Au mois d'avril 1949, dans la même salle, en présence de jeunes, Mongrain reprochait cyniquement aux autorités du temps de s'occuper trop de moralité publique et de combattre avec trop d'opiniâtreté tout ce qui peut nuire à la bonne éducation de notre jeunesse.

Aujourd'hui, lui qui prêche partout l'émancipation et le credo aux idées nouvelles, il constate les résultats. Il s'effraie et renie son oeuvre. D'ailleurs cette réaction passagère vient de son talent d'improvisateur et ne l'empêchera pas de nier demain ce qu'il assure aujourd'hui, si son intérêt du moment le lui suggère.

De quel côté sont les repris de justice?

Si Mongrain accuse un adversaire d'une faute, c'est qu'il vient lui-même de la commettre et que l'idée lui est venue d'en faire supporter l'odieux par un autre.

Dans le dernier numéro de son journal, le coeur encore tout ul-

Aux grands maux, les grands remèdes

La grève de Louiseville est entrée dans une nouvelle phase de son évolution lorsque l'Assemblée Législative l'a étudiée et discutée. Le discours prononcé à cette occasion par le Premier Ministre a donné un premier résultat immédiat lorsque les Syndicats ont tout de suite renoncé à leur projet de grève générale. Grève pratiquement irréalisable, il est vrai, mais cette arme d'intimidation que brandissaient les dirigeants des Syndicats comme ultime ressource a causé tant de perturbations sociales que le public a accueilli cette décision finale avec satisfaction.

Cette décision de la C.T.C.C. ne règle pas la grève elle-même. Les chefs ouvriers ont accompli un geste intelligent en retirant la menace de grève générale. Pourquoi ne continuerait-elle pas à étudier froidement la situation, en ayant constamment à l'esprit l'idée que son prestige comme groupe ouvrier et sa valeur sociale comme groupement d'esprit catholique sont en jeu dans cette affaire?

La C.T.C.C. s'est émue, et avec raison, du fait qu'on ait comparé son attitude à celle des communistes. Un fait cependant existe, et on ne peut le nier. En certaines occasions, à Louiseville, (inutile d'énumérer les incidents: ils ont tenu la manchette des journaux pendant longtemps), certains chefs du syndicat du textile ont utilisé précisément les méthodes que le monde civilisé reproche aux communistes: intimidation, chantage, haine des propriétaires d'usines, sabotage, etc. La direction générale de la C.T.C.C. n'a rien fait pour rectifier les méthodes de ces chefs ouvriers, méthodes qui n'ont rien d'un esprit chrétien et dont on chercherait en vain l'approbation dans les encyclopedies dont pourtant se réclament à grands cris les chefs de cette union.

La direction générale de la C.T.C.C. peut-elle vraiment s'étonner de la réputation qu'elle s'est acquise? En approuvant et en défendant la politique adoptée par certains chefs du syndicat du textile, du moins jusqu'à ce qu'elle soit au courant de tous les détails, elle la couvrait de son prestige.

Mais aujourd'hui que la C.T.C.C. sait tout, qu'elle possède le dossier complet de cette malheureuse affaire et qu'elle se rend

compte certainement que les torts ne sont pas tous du côté de la compagnie, elle doit agir, et agir énergiquement.

Les chefs qui ont dirigé la grève de Louiseville ne sont pas dans l'esprit des Syndicats Catholiques. Ils l'ont abondamment prouvé. Ils ont agi avec une brutalité et un égoïsme que la C.T.C.C. se devrait de réprover et de condamner pour rester fidèle à ses principes sociaux chrétiens, si réellement elle s'appuie, comme elle le proclame, sur les diverses encyclopedies qui ont pour but de défendre les droits des ouvriers.

Qu'elle le veuille ou non, la C.T.C.C. est sortie de la grève de Louiseville avec un prestige amoindri aux yeux du public. Les chefs ouvriers qui ont inspiré et dirigé cette grève ont flétri et sali la réputation de ce mouvement syndical en intensifiant et attisant inutilement la lutte des classes, en systématisant le sabotage et la violence et en exploitant l'ouvrier à leur propre profit.

Tout cet esprit révolutionnaire est loin des lois sociales d'inspiration chrétienne. Les chefs des syndicats catholiques qui sont encore guidés par la sincérité et l'esprit de justice doivent s'en rendre compte. C'est pourquoi les chefs de la C.T.C.C. devraient se mettre à la tâche sans tarder, au sein même de leur organisation, et s'occuper à séparer l'ivraie du bon grain. Les mauvais éléments abondent dans les Syndicats, au point que ce sont eux bien souvent qui dictent la politique à suivre, et il est tellement urgent de faire une épuration drastique que ce groupement syndical catholique est en train de perdre ce qui fait sa raison d'être.

Qu'elle n'hésite donc pas à bouter dehors les semeurs de discorde, les prôneurs de révolution sociale qui ne se servent des ouvriers que pour les exploiter et les diviser.

La Confédération des Travailleurs Catholiques est malade, gravement malade. Elle est présentement dans le cas d'un être humain qui ne peut être sauvé que par l'amputation d'un ou de plusieurs membres.

Qu'on procède donc sans tarder à l'opération. Tous les ouvriers ne s'en porteront que mieux.

Aux grands maux les grands remèdes.

céré de sa défaite à St-Philippe, le persifleur voudrait laisser croire que la victoire de l'échevin Gouneau est en somme l'oeuvre des repris de justice.

—"Et franchement, écrit-il, on reste perplexe devant le sort de la démocratie lorsqu'on constate que les repris de justice, les passeurs de "télégraphes" professionnels et les voteurs qui attendent \$5.00 pour voter détiennent "la balance du pouvoir", tandis qu'un trop grand nombre de gens sérieux et honnêtes oublient d'aller voter."

Pourquoi Mongrain parle-t-il de repris de justice, lui qui, à cette élection même, n'a pas voulu évincer un authentique repris de justice au poste de sous-officier-rapporteur. Et que Mongrain ne perde donc pas de vue que, parmi les cent constables spéciaux qu'il engagea le 16 juillet dernier, tous n'étaient pas d'une honorabilité si exemplaire.

Le public a bien raison de faire retomber sur Mongrain le poids de ses accusations gratuites.

Le geste de M. Germain Caron

Pour les gens sérieux, l'élection par acclamation de Mre Germain Caron au poste de maire de Louiseville a une portée qui dépasse les cadres de la politique.

Depuis le début de la grève de Louiseville, M. Caron, à titre de député à l'Assemblée Législative, s'est dévoué sans compter pour tâcher de trouver un règlement équitable à cette malheureuse affaire. Personne plus que lui ne s'est dévoué au service de ses concitoyens. Certaines de ses attitudes et de ses déclarations ont été plus ou moins bien appréciées en certains milieux quelque peu agités par les événements courants. Sans se décourager, oubliant les critiques et même les injures qu'on lui a adressées, M. Caron a con-

tinué à chercher la solution. Son dernier discours à l'Assemblée Législative, d'une franchise peut-être un peu brutale, était une exacte peinture des événements qui se sont déroulés à Louiseville depuis le début de la grève. Il aura servi plus que tous les pourparlers à calmer les esprits et à apaiser la situation.

Pour mettre le comble au dévouement désintéressé, Mre Caron vient d'accepter le poste de premier magistrat de Louiseville, pour être encore plus en mesure de servir ses concitoyens et de tâcher de ramener la paix et la prospérité dans les foyers de Louiseville.

Nous devons féliciter Mre Germain Caron de son esprit civique.

Nombreuses activités réalisées en 1952 par l'Association Forestière québécoise

Sous la présidence de M. Ernest Denoncourt, elle a connu une année des plus fructueuses.

L'Association forestière québécoise qui fait depuis 14 ans un travail considérable d'éducation pour la conservation des ressources naturelles, tenait aujourd'hui son assemblée annuelle au Château Frontenac, à Québec. De nombreuses délégations de toutes les parties de la province ont tenu à assister à cette importante réunion afin d'apporter leurs suggestions aux problèmes communs et d'entendre les rapports des officiers provinciaux.

Le président provincial, M. Ernest Denoncourt, architecte de Trois-Rivières, a signalé à l'attention des personnes présentes que l'Association forestière québécoise avait établi un nouveau record dans ses activités en 1952. Au terme de son mandat de deux ans, il a exprimé sa fierté d'avoir été à la tête d'une association aussi active qui continuera certainement de faire étape dans le domaine de la conservation. Il a tenu à souligner deux points en particulier : la nomination d'un conseiller moral provincial pour les Clubs 4-H dans la personne de M. l'abbé C. H. Deslauriers, curé de Mont-Tremblant par l'épiscopat de notre province et la participation des forestiers de l'Empire au 10ième congrès provincial des Clubs 4-H tenu à Montréal au mois d'août dernier. En terminant il remercia ceux qui l'avaient secondé si admirablement dans son travail et a souhaité à son successeur la même collaboration.

M. Henri Kieffer, chef provincial du service de la protection des forêts et trésorier de l'Association forestière québécoise, a donné en détail les états d'opération de l'Association forestière québécoise, de La Forêt-Québécoise et des Clubs 4-H. Les revenus se sont chiffrés, pour 1952, à \$105,704.00 et les dépenses à \$103,400. laissant un surplus de \$2,284.00. Ceci prouve, dit M. Kieffer que l'Association forestière québécoise est sagement administrée et qu'il n'y a aucun doute sur sa vitalité.

Enfin le gérant général, M. J. A. Breton, i.f., donna un rapport succinct des activités de l'Association forestière québécoise en 1952 signalant particulièrement que cette association a été très heureuse d'avoir participé à la célébration des fêtes du centenaire de l'Université Laval, d'avoir pris une part active au symposium sur la conservation des ressources naturelles renouvelables et d'avoir participé également à la formation d'un comité de coordination de divers organismes intéressés à promouvoir la publicité autour de la protection des forêts et des ressources naturelles.

M. Breton mentionna un nombre considérable d'autres activités réalisées par l'Association forestière québécoise parmi lesquelles nous avons retenu : l'organisation de deux concours forestiers, section terre à bois et section érablière, dont les lauréats ont été M. Gilbert Couillard, St-Marcel de Bellechasse et les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, de Pointe-du-Lac; la participation à plusieurs programmes d'éducation à la radio présentés sous les auspices de l'Association forestière

québécoise; la participation à des expositions provinciale et régionales; la présentation de nombreux programmes cinématographiques dans diverses paroisses, etc., etc.

Les activités des Clubs 4-H au cours de l'année 1952 ont été aussi fort nombreuses. On se souvient que les Clubs 4-H sont organisés et maintenus par l'Association forestière québécoise. Le secrétaire général des Clubs résuma leurs activités en disant que les Clubs 4-H étaient une école de formation puisqu'ils développent chez les jeunes gens le sens des responsabilités. Ils sont de plus une véritable école d'action puisqu'ils ont à leur crédit pour l'année 1952, l'organisation de 125 fêtes d'arbres, la plantation de 90,000 arbres et de 300,000 graines de diverses essences forestières, l'organisation par plusieurs Clubs d'un Bocage et d'une pépinière 4-H, la participation de milliers de membres aux 16 concours provinciaux annuels, la participation de 2,500 membres aux congrès régionaux et de plus de 400 membres au congrès provincial. Il faudrait ajouter encore à cela l'organisation de la semaine provinciale 4-H du 4 au 11 mai 1952, la participation de 200 membres aux 6 campements 4-H, etc., etc.

L'Association forestière a continué de publier en 1952 "Forêt-Conservation", la revue forestière française qui a le plus fort tirage au Canada. Une nouvelle présentation a été donnée à la revue en 1952 et cela a été grandement apprécié de tous les abonnés. Parmi les autres publications, mentionnons aussi, le journal mensuel "Notre-Monde 4-H", divers bulletins sur la conservation et sur la technique 4-H.

Les Associations forestières régionales au nombre de 10 ont présenté par leur gérant respectif, leur rapport annuel. Les activités réalisées par chacune de ces associations montrent l'importance du travail au point de vue éducation fait dans toutes les parties de la province. Chacune des associations régionales s'est appliquées à résoudre les problèmes les plus urgents dans leur milieu. Ainsi par exemple, dans les Cantons de l'Est, on a insisté sur le reboisement et plusieurs milliers d'arbres ont été mis en terre au cours de 1952; dans l'Ouest du Québec, on a demandé à la population et, cela avec insistance, de protéger les forêts contre les incendies forestiers; et nous pourrions continuer ainsi pour chaque région et ajouter une foule d'autres activités réalisées dans leur milieu respectif.

L'Assemblée se termina par un important forum sur la conservation des ressources naturelles permettant ainsi de nombreuses suggestions qui seront mises à profit dans l'élaboration du programme pour l'année 1953.



"Le dé en est jeté"

Un industriel des États-Unis projetait d'établir une usine au Canada. Après avoir envisagé plusieurs emplacements possibles, il en trouva un qui semblait convenir. Il eut un entretien avec le gérant local d'une banque et celui-ci lui fournit des précisions sur l'endroit, les avantages qu'il présente et le caractère de la population.

Quelque temps après, la compagnie en question écrivait au banquier:

"Le dé en est jeté. Nous avons l'intention de nous établir à S. Nous estimons que cet endroit répond très bien aux besoins de notre genre d'industrie. Votre aide nous a été précieuse. Votre exposé exact et rapide des faits propres à justifier notre décision était des plus remarquables."

Des lettres de ce genre montrent qu'une succursale de banque ne sert pas seulement ses propres déposants et ses autres clients, mais qu'en favorisant le développement économique d'une ville, elle profite à l'ensemble de la population.

Cette annonce, tirée d'une lettre authentique, est présentée par

LES BANQUES QUI DESSERVENT VOTRE VOISINAGE



Choix Populaire...

BUCHANAN'S
'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY

Le Secret réside dans le Mélange

Fournisseurs Brevetés de feu sa Majesté George VI



Distillateurs de Scotch Whisky James Buchanan & Co. Ltd.

Distillation, Mélange, et Embouteillage faits en Ecosse
BOUTEILLES DE 40 ET 26½ ONCES

B132F

LUMBAGO (Mal de Dos)

Quand vous avez le dos enflé et très douloureux, que c'est un effort de vous balancer ou de vous redresser, prenez le remède qui a apporté un soulagement sûr et rapide à des milliers de gens - les T-R-C Templeton. N'endurez pas un jour de plus le tourment causé par le Lumbago. Achetez des T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c et \$1.35, tous comptoirs de pharmacie.

T-840F

LE CALENDRIER DE
chez nous
JANVIER
PRÉSENTÉ PAR
Molson's

<p>25 MONTRÉAL, 1929 - OMER PEKRAULT S'ENTRAÎNE POUR TRAVERSER LA MANCHE À LA NAGE</p>	<p>26 ST-HUBERT, 1929 - UNE POULE AURAIT PONDU UN ŒUF PORTANT L'INSCRIPTION LE MONDE FINIRA EN 1928</p>	<p>27 QUÉBEC, 1721 - DÉPART DE LA PREMIÈRE MAILLE-POSTE POUR MONTRÉAL</p>	<p>28 MONTRÉAL, 1923 - ON EXPOSE LA "LANOIE", PREMIÈRE AUTOMOBILE ENTièrement CONSTRUITE À MONTRÉAL</p>
<p>29 MONTRÉAL, 1921 - L'HOMME FORT ARTHUR GIBSON LÈVE 9 TONNES SUR L'ÉPAULE AU-DESSUS DE L'ÉPAULE</p>	<p>30 QUÉBEC, 1920 - PROJET D'UNE ÉCOLE CULINAIRE POUR HOMMES</p>	<p>31 QUÉBEC, 1922 - UN MARIN ÉTABLIT UN RECORD EN COMPTANT 7 POINTS. DÉPART DE ST-PAT'S DE QUÉBEC À TORONTO</p>	<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p>

**Brillante carrière du brigadier
Jean Allard, nouveau commandant
des troupes canadiennes en Corée**

Le brigadier Allard est né à Nicolet, Québec, le 12 juin 1913. Il fit ses études au collège St-Laurent de Montréal et fut diplômé au collège St-Jérôme de Kitchener, Ontario. Dans la vie civile, il fut secrétaire-trésorier de la Société d'assurance Rousseau Frères, à Trois-Rivières, pour ensuite devenir entrepreneur à Shawinigan Falls.



BRIG. JEAN ALLARD

En 1939, après avoir servi quelque temps dans la milice active non permanente, il s'engagea volontairement en service actif, recevant le grade de major dans le régiment de Trois-Rivières (blindés), son unité de milice. De 1940 à 1941, il fut détaché au County of London Yeomanry au Royaume-Uni, pour ensuite revenir au Canada afin de suivre le cours d'état-major de Kingston. Sa nomination suivante fut à l'état-major du quartier général de la 5e division canadienne des blindés, encore au Royaume-Uni. Puis en 1942, il revint au Canada pour occuper le poste d'instructeur au collège d'état-major de Kingston. A son retour en Angleterre en 1943, il fut assigné au quartier général du 1er corps canadien.

Pendant environ dix jours en 1943, le brigadier Allard, qui n'était encore que major, remplit le rôle de commandant en second du Régiment de la Chaudière, unité qu'il quitta pour le poste de commandant en second du Royal 22e Régiment. Cette unité du Canada français se préparait alors à se rendre au théâtre de guerre de la Méditerranée. (De fait, le brigadier Allard affectionne tout particulièrement le 22e. A la 25e brigade en Corée, il aura de nouveau sous ses ordres un des bataillons de cette unité).

En décembre 1943, alors qu'il commandait provisoirement le régiment, il se vit décerner la DSO pour vaillance, initiative et compétence lors de la bataille d'Arielli, près d'Ortona. Par la suite, il fut blessé au combat et, quand il rejoignit son unité en janvier 1944, il endossa les responsabilités de commandant avec le grade de lieutenant-colonel. En septembre de la même année, il reçut sa première agrafe de la DSO en reconnaissance de ses services exceptionnels lors de l'enfoncement de la ligne gothique.

Le brigadier Allard continua de commander le Royal 22e Régiment jusqu'au moment où les troupes canadiennes furent retirées de l'Italie tôt en 1945 pour jouer un autre rôle en Europe du nord-ouest. C'est alors qu'il fut promu au grade de brigadier et mis à la tête de la 6e brigade d'infanterie canadienne en Hollande. Il reçut une seconde agrafe de sa DSO de nouveau pour l'initiative et la compé-

tence militaire dont il fit preuve au cours de la bataille de Hollande, particulièrement durant la

percée de Groningen.

En novembre 1945, le brigadier Allard fut nommé attaché militaire du Canada en Russie. Il servit à Moscou jusqu'en mars 1948, alors qu'il devint commandant de la région militaire de l'est du Québec. Il quitta ce poste en octobre 1950 pour fréquenter l'Imperial Defen-

ce College au Royaume-Uni. Puis, à son retour au Canada à la fin de 1951, il se vit assigner le poste de vice-quartier-maître général, à compter du 4 janvier 1952.

Outre ses décorations pour vaillance, le brigadier Allard porte également la CBE, le Lion de bronze de Hollande, la Croix de

Guerre et la Légion d'Honneur de France. Son épouse, née Simone Piché est la fille du docteur J. C. Piché, ancien sous-ministre des Terres et Forêts du gouvernement de Québec. Le couple a trois enfants, soit deux filles et un garçon, qui habitent à 178, avenue Ruskin, Ottawa.



Une carrière de **CHEF** *au service du Canada!*

Un pays libre et riche, mais militairement faible, est une proie facile pour les agresseurs communistes. C'est pourquoi le Canada, pays libre et riche, prend aujourd'hui ses précautions et renforce son armée.

La nouvelle armée canadienne, l'une des mieux formées et des mieux outillées du monde, offre aux jeunes gens qui ont les qualités requises des carrières de tout premier ordre dans le domaine technique.

En tout premier lieu, l'armée du Canada forme des hommes dans toute l'acception du terme. Elle forme leur caractère, leur donne le sens des responsabilités, leur apprend à prendre des décisions. Enfin, notre armée forme des chefs, des meneurs d'hommes.

Mais elle les achemine aussi vers la maîtrise de spécialités techniques fort intéressantes. Graduellement, le jeune homme se perfectionne et devient un véritable expert non seulement dans son métier purement militaire mais aussi dans la spécialité technique qu'il a choisie. De plus, il reçoit des augmentations de solde au fur et à mesure qu'il monte en grade.

C'est notamment le cas du sous-officier qui figure dans cette illustration, un sergent-instructeur des Transmissions. Avec les Transmissions, nous entrons dans la sphère fascinante de la T.S.F., de l'électronique, des divers moyens de communication.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS



Sous-officier breveté de 1e classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 900 hommes)



Sous-officier breveté de 2e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)



Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)



Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)



Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Départ des effectifs No. 4
712, rue St-Jacques
MONTREAL P.Q.

Départ des effectifs No. 7
Case postale 100
MONTREAL P.Q.

Départ des effectifs No. 13
5, rue House, angle Charlotte et Rideau
OTTAWA P.Q.

Écoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

LES CASSE-COU

Chaque année nous ramène à l'époque des cirques et des expositions, les intrépides casse-cou qui risquent à chaque jour leur vie soit sur les trapèzes ou dans d'autres jeux dangereux. Ils n'ont pour but que de gagner leur vie — au risque parfois de la perdre — en donnant le frisson à ceux qui assistent à leurs spectacles.

Il y en a de tous les genres à partir des dompteurs de lions jusqu'aux chauffeurs de la mort en passant par les artistes du fil de fer et de la voltige. Tous ces hommes sont plus ou moins des athlètes bien entraînés au métier qui est leur et les risques qu'ils prennent à chaque instant sont souvent bien moins grands qu'on ne voudrait nous laisser croire.

Le plus grand danger qu'ils courent est souvent le petit accident bête, imprévisible: la corde qui cède pour une raison inconnue, ou la flaque de vase glissante sous la

roue de l'auto lancée comme un bolide. Ils connaissent bien ces dangers et cherchent à les prévoir. Ils vérifient avant chaque représentation l'équipement qu'ils utiliseront et ne prennent jamais volontairement une chance avec une barre peu solide ou une corde qui paraît usée.

Pourtant, il existe bien d'autres gens qui, chaque jour, risquent leur vie et qui pourtant ne reçoivent pas la publicité des casse-cou professionnels. Il y en a qui l'ignorent et d'autres qui le savent.

Ceux qui apparemment mériteraient le plus notre admiration, sont ceux qui, à l'insu de tous, risquent la mort presque à chaque instant tout en gardant le sourire aux lèvres. Ce sont les condamnés de la science médicale.

Je connais de ces hommes que leur médecin a condamné. Ils souffrent d'une grave maladie de

coeur ou d'autres maladies incurables et s'ils ne savent pas combien de temps ils en ont encore à vivre, ils savent que peut-être demain le coeur fera défaut.

On leur a recommandé de ne pas faire d'exercices violents. Les émotions trop fortes pourraient leur être fatales. Il leur faut éviter la fatigue. Ils doivent vivre bien tranquilles... trop tranquilles. Or ces hommes ont toujours connu une vie très active, remplie de dévouement à l'endroit de leurs concitoyens. L'inaction leur serait aujourd'hui plus pénible qu'un lit d'hôpital et pour cela, ils prennent chaque jour une chance.

Vivre à ne rien faire leur serait insupportable et d'aucune utilité à leurs concitoyens. Ils préfèrent rendre encore les quelques petits services qu'ils peuvent prodiguer à ceux qui ont besoin d'eux... et courir la chance de vivre moins longtemps.

Parmi ces hommes que je connais, croyez-le ou non, l'un est député...

A. Saumier

Dans les sept jours

(Suite de la page 5)

vant un fonctionnaire surmené, qui remplit des tas de formules aussi inutiles que bavardes, prenant le plus clair de son temps, et dont les préoccupations sont surtout dirigées vers les exigences d'une administration bornée, alors qu'il devrait être exclusivement et tout entier à ce colloque singulier entre médecin et malade, si bien décrit par Georges Duhamel ?...

Encouragez votre journal local et faites-le lire...

POUR VOS ASSURANCES

- * Incendie
- * Accidents
- * Responsabilité
- * Automobile

RICHARD BERGERONS
Courtier en Assurances

1212, St-Olivier - Tél. 5-2655
Trois-Rivières



LE BIEN PUBLIC

Organe du réveil trifluvien

Directeurs-propriétaires
Raymond Douville
et Clément Marchand

Imprimé par

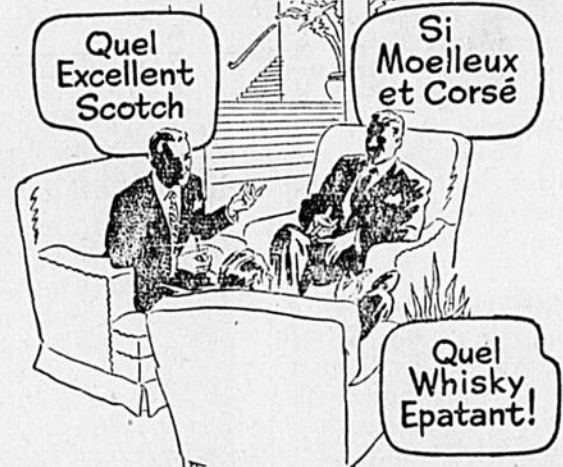
l'Imprimerie du Bien Public
1563, rue Royale - Trois-Rivières
Téléphone: 6-8404

J. A. Trudel, J. U. Grégoire,
Tél. 5-1985 Tél. 6-6202

Trudel & Grégoire
Notaires

306, rue Radisson,
Trois-Rivières

NOUS PRÉFÉRONS 'WHITE HORSE'!



NE DITES PAS SIMPLEMENT 'DU SCOTCH'

DEMANDEZ DU..



W-112F

Bouteilles de 40 et 2 1/2 onces.

ST-PIERRE & FILS LTEE

Racine de Charette, prop.

TOUS LES PAPIERS ET LES PRODUITS DU PAPIER

PAPIERS, JOUETS ET PLASTIQUES

1685, rue Royale

Tél. 4-4691

Trois-Rivières

Téléphone Résidence: 4-7488
Bureau: 6-6944

Résidence: 1393, Royale

DENONCOURT & DENONCOURT

Ernest L.-Denoncourt, B.A.A. Maurice L.-Denoncourt, A.D.B.A.
Architecte Architecte

1425, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

VENTE DE CHAUSSURES DE JANVIER

Rabais de 10 à 50 pour cent

Profitez des plus bas prix

Payez moins cher chez

J. A. GOSSELIN

Couvre-chaussures escompte de 30%



Les meilleures marques de chaussures pour

- Dames
- Messieurs
- Enfants

J. A. GOSSELIN

CHAUSSURES DE STYLE

Orthopédiste-Technicien Gradué
Service de rayon-X pour vérifier ajustement

1392, rue Hart

Tél. 6-2912

J. H. René de Cotret, C.A.
Gérard Camirand, C.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

Jacques René de Cotret, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON, NOBERT & CIE

Comptables agréés

Trois-Rivières - Shawinigan - Drummondville

'Ma Banque' est
La Première Banque
au Canada



BANQUE DE MONTRÉAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DÉPUIS 1817

ACCESSOIRES ET PIÈCES D'ORIGINE FORD

Réparations générales
Peinture Débossage

2

STATIONS DE SERVICE

UN SERVICE SIROIS EST TOUJOURS
UN BON SERVICE

501, St-Maurice
Trois-Rivières
Tél. 4-3565

200, Fusey
Cap
Tél. 5-2424



SIROIS AUTOMOBILES Ltée

VENDEURS AUTOMOBILES
MERCURY-LINCOLN
METEOR

501, St-Maurice

Tél. 4-3565

POUR LE BIEN PUBLIC

On n'est jamais si bien servi que par soi-même

Tel est l'axiome qui semble régir tous les actes du maire Mongrain, à commencer par sa publicité électorale. Son journal, l'*Avenir*, a pour mission de chanter sa louange. Comme le maître n'a guère confiance à ses plumitifs pour lui rendre convenablement hommage, c'est lui-même qui, chaque semaine, prend la plume et, sous le pseudonyme de Jean Lafond, se décerne les plus grands mérites dans les termes les plus touchants.

Que de candeur enfantine il apporte à se vanter lui-même, à rédiger son propre dithyrambe. Dans une langue malhabile, il se peint sous les espèces du martyr, du méconnu, du surhomme. Il se dit génial, bon, généreux, honnête, modeste, courageux, magnanime.

Il n'est pas d'épithètes flatteurs qu'il n'utilise à son apologie. Son narcissisme, empreint d'une coquetterie peu virile, n'a de bornes que celles, hélas toujours rapprochées que lui impose son imagination. Par un curieux dédoublement de la personnalité, il oublie vraiment ce qu'il est, emprunte l'héroïsme d'un croisé, de la guerre (feinte), se camoufle sous la livrée d'un preux, singe ici les traits du grand politique pour apparaître plus loin sous les apparences rassurantes de l'homme au grand cœur, de l'intendant fidèle, de l'administrateur émérite. Il va jusqu'à nous proposer la silhouette de l'homme du monde, ce qui prouve que notre ineffable maire n'a jamais pu dépasser l'apprentissage dans l'art du bon usage.

L'article principal du dernier numéro de l'*Avenir*, intitulé "Face à la mitraille", est très significatif à cet égard. Après l'humiliation que les électeurs de St-Philippe lui ont fait subir, le personnage se retrouve dans un vieux travesti. Il apparaît comme le beau perdant, la victime innocente, l'homme qui

prêche aux sourds, le dernier démocrate, convaincu que le peuple est souverain, mais multiplie les bêtises. Avec un aplomb désarmant, il triomphe dans la défaite. Les vrais vaincus, ce sont les électeurs qui n'ont pas su comprendre que lui, Mongrain, représentait leur dernière chance d'échapper à la déchéance et de s'émanciper.

"Le maire prit sa défaite philosophiquement, sourit aux lèvres, (*Ah! ce sourire!*), et il fut impeccable pour le nouvel élu", dit-on sous la plume de Mongrain, alias Jean Lafond. "Modestement, le maire a préconisé tout cela... il ne cherche pas à accaparer le mérite, il le partage généreusement... Flamberge au vent... et il embarque avec toute cette "furia francese" qu'on lui connaît, (*ô Paul Féval!*)... mais on ne pourra pas lui reprocher de manquer de cran, (*ni de culot!*)... il lutte, sourit aux lèvres, sans flancher jamais, (*comme Don Quichotte*).

Les lecteurs de l'*Avenir*, qui cultivent leur sens du ridicule à fréquenter la prose de M. le maire, ont dû trépigner d'aise à la lecture du paragraphe suivant: "Dans la victoire comme dans la défaite, on le voit sur la brèche, flamberge au vent, (décidément, il y tient, à cette flamberge), jamais déprimé. Il a foi dans l'idéal qui l'inspire. Il croit en la valeur du martyr. Les grands démocrates qui conquièrent les libertés que nous chantons l'inspirent. Il a une mission à remplir, il la remplira... Ce n'est pas un politicien, c'est un croisé."

Mongrain qui se comparait un jour à Démosthène apparaît plutôt ici de la trempe des grands comiques. Que ne s'est-il bêtement égaré dans la politique, sphère de réalités austères, où ses talents d'humoriste-qui-s'ignore seront toujours à l'étroit!

Dans les sept jours

LE RIRE JAUNE DU MAIRE MONGRAIN

Les Trifluviens qui lisent le journal du maire Mongrain "L'Avenir de la Mauricie" se sont bien amusés la semaine dernière, en lisant la manchette de la première page: "Face à la mitraille! Sourire aux lèvres".

Il y avait bien "Face à la mitraille", qui souligne toujours la mentalité sanguinaire et révolutionnaire de Mongrain. Quand notre maire part en campagne électorale, son esprit s'échauffe, et il voit de la guerre partout: camps de concentration, coups de mitrailleuse, coups de revolvers, etc.

Mais ce qui était amusant, c'était le sourire du maire. A la vérité, Mongrain souriait, le soir de l'élection de St-Philippe, mais il riait jaune! Et il y avait de quoi. Il ne s'attendait évidemment pas à la défaite de son candidat, puisque ses garde-corps étaient à leur poste respectif, un peu partout dans la foule qui avait envahi la salle de l'Hôtel de Ville. Mais lorsque parvint la nouvelle de l'élection de l'échevin Goneau, ces braves d'entre les braves s'éclipserent en silence, en sorte que le maire Mongrain se trouva seul. Les garde-corps avalent ful, comme des rats qui quittent un navire en détresse...

C'est pourquoi Mongrain dut faire le brave et se trouva dans l'obligation "d'être impeccable pour le nouvel élu", comme il dit cyniquement dans son journal.

Mais sa "tenue impeccable" n'empêchait pas la foule d'observer à quel point il avait la frousse... "Impeccable" doit ici s'in-

terpréter en ce sens que Mongrain ne pouvait faire le fanfaron.

DANS L'INTERET DU TRAVAILLEUR

La cause des syndicats, fondée sur un principe de justice sociale, a toujours jolui dans notre province de la sympathie du public. Cette sympathie constitue un précieux capital dont les chefs responsables doivent user avec circonspection.

Dans un premier-Montréal, le "Canada" donnait, ces jours derniers, à la classe ouvrière, l'avertissement suivant aussi judicieux que pondéré:

"Le travailleur ne devrait jamais accepter de participer à une grève sans en supputer toutes les conséquences, économiques et sociales. Les ouvriers ont tout intérêt, surtout sous le régime actuel, à ne pas abuser de leurs droits. Car même là où ils constituent la classe la plus nombreuse, par rapport à l'ensemble de la population ils restent en minorité. La sympathie du public leur est encore acquise; le préjugé leur est favorable; c'est un capital extrêmement précieux qu'ils dilapideront en frappant trop souvent et indistinctement, par des grèves injustifiables ou irréfléchies, leurs meilleurs amis aussi bien que leurs ennemis".

De son côté, dans le même temps, le "Courrier de St-Hyacinthe", sous la plume de M. Harry Bernard, fait les justes observations qui suivent au sujet de la hausse de salaires qui, si elle est excessive, peut jeter une industrie à bas et supprimer précisément le

gagne-pain du travailleur:

"Il y a lieu de croire que, il n'y a pas très longtemps, les ouvriers aujourd'hui dans le besoin se montrèrent d'une exigence cruelle à l'endroit des patrons dont ils sollicitent maintenant l'appui. Quand, par l'entremise des syndicats, ils demandaient des augmentations de salaires que ces mêmes patrons jugeaient exagérées, ils ne se souciaient pas de savoir s'ils accablèrent ceux-ci à la ruine ou non, s'ils les empêcheraient de constituer les réserves dont ils auraient besoin, advenant une période de chômage plus ou moins prolongée. Seul le salaire immédiat comptait pour eux. L'Etat taxant de son côté, aux limites du possible, les réserves, le progrès et l'expansion devinrent impossibles".

Les syndicats ont jusqu'ici grandement amélioré le sort de la classe ouvrière. En quelques années, ils ont presque doublé le standard de vie du travailleur. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. L'action tenace et persistante, servie par des moyens pacifiques, continuera toujours à produire de bons résultats, pourvu qu'on tienne compte de certains caractères sociaux de cette évolution.

POURQUOI PAS UNE BARRIERE ?

L'absence de mesures adéquates de sécurité aux passages à niveau coûte chaque année la vie à plusieurs centaines de Canadiens. On a pris, jusqu'ici, divers moyens de parer à ces accidents mortels:

Le Rideau va se lever sur:

L'Héritière

au Théâtre des Compagnons

"L'Héritière" restera sans contredit à mon avis, l'oeuvre la plus intéressante que les Compagnons auront présentée ces dernières années, à condition bien entendu que l'adaptation de Ruth et Augustus Goest soit interprétée telle qu'elle doit l'être.

Cette pièce en deux actes et sept tableaux, est un bon ouvrage dramatique qui a tout ce qu'il faut pour plaire et qui ne sent pas son adaptation. Elle a pris son intrigue, ses personnages et pour une bonne part les sentiments qui les conduisent à l'oeuvre d'un romancier déjà classique; des tableaux sagement organisés s'y succèdent dans un décor unique, et nous avons affaire à des gens qui ont pignon sur rue et compte en Banque... à des gens de bonne compagnie. Bref, il s'agit d'un drame bourgeois.

Je me suis plu à lire et à relire ce petit chef-d'oeuvre qui nous offre la mise en scène la plus dépouillée, le classicisme le plus parfait de ces dernières années. Ici je tiens à souligner la traduction de Louis Ducreux qui est parfaite.

L'intrigue se passe en 1850 et se résume à peu près à ceci. Il y a trente ans que le Docteur Sloper et sa jeune épouse se sont installés dans une demeure de "Washington Square" à New-York. Madame Sloper est morte alors qu'elle donnait naissance à une fille (Catherine)... et depuis le docteur est inconsolable, ne vit plus que dans l'espoir de retrouver chez sa fille (l'Héritière) le charme et les qualités de celle qu'il a perdue. Catherine rencontre un jour Morris, dont elle devient follement amoureuse, c'est là que le drame commence opposant le père malade et la fille implacable. C'est une pièce de Boulevard Américain (à condition que Ruth et Augustus Goetz soient américains, ce que j'espère pour la validité de mon affirmation.)

Après avoir conquis l'Amérique, "L'Héritière" obtenait en mai 1952 un succès remarquable au théâtre des Mathurins à Paris; rien d'étonnant à cela, en vérité puisque l'Héritière bénéficie d'une signature prestigieuse à la réalisation. (Henry James)

Deux ans auparavant William Wyler, qui s'est imposé comme le maître cinématographique pour l'analyse psychologique réalisa l'oeuvre à l'écran. Le film valut à ses trois interprètes, Olivia DeHavilland, Montgomery Clift et Sir Ralph Richardson les lauriers les plus convoités de la capitale du cinéma. Pour revenir aux Compagnons, disons que ce spectacle constituera pour les habitués de ce théâtre un document d'importance une pièce qu'ils se féliciteront d'avoir vue. Nul doute qu'à la suite du succès qu'a rapporté l'équipe de "Ces Dames aux Capoteaux Verts" un public nombreux, auquel les Compagnons ont bien droit, se pressera à leur théâtre, rue Ste-Julie, car "l'Héritière" promet...

Félicitons M. Gérard A. Robert d'avoir pris le risque de monter la pièce. Il faut le voir au travail pour comprendre sa façon de créer l'atmosphère avec de subtils détails et quand je dis créer l'atmosphère, il faut l'entendre dans le sens le plus rigoureux, le plus exact, car ceux qui assistent aux interminables répétitions sous sa direction, se rendent compte comme il développe les gestes de chacun, les isole les uns des autres ou les rallie. Jusqu'à la densité de l'éclairage qu'il surveille, les décors et les costumes. Bref les moindres détails ont leur importance. D'ailleurs je n'apprendrai rien à personne en disant qu'il connaît son métier. Et là-dessus nous gardons des soupçons en réserve... mais je ne dirai rien de plus, il est temps que le théâtre des Compagnons fasse des salles combles.

Marcel Couture

LA DISTRIBUTION

Le docteur Sloper	Léo Benoit
Catherine, sa fille	Joan Pagé
Lavinia, tante de Catherine	Philomène Moreau
Mrs. Almond, autre tante de Catherine	Lucie Beaumier
Morris Townsend	Jacques Dufresne
Mrs. Montgomery, soeur de Morris	Louise Lajoie
Arthur Townsend, cousin de Morris	Louis Dufresne
Lucy, fiancée d'Arthur Townsend	Françoise Milot
Maria femme de chambre	Mireille Julien

cloches d'avertissement, signaux lumineux, panneaux indicateurs, etc. Mais, malgré tout, les accidents se multiplient. Faudra-t-il, en dernier recours, adopter le système de la barrière automatique, sur les routes les plus fréquentées?

La barrière, surtout si elle est automatique, constitue la seule protection vraiment adéquate contre les tragédies de traverses à niveau qui ont été lamentablement nombreuses depuis quelques semaines. Une cloche et même un sifflet de locomotive peuvent ne pas être entendus des occupants d'une vieille auto au moteur tapageur et dont les glaces, au surplus, seraient fermées. Un wig-wag rouge peut ne pas être vu au milieu d'un orage aveuglant ou

d'une neige obscurcissant un pare-brise. Mais un chauffeur s'arrête inévitablement devant une large barrière blanche qui barre la route. Pareille protection ferait cesser, ou au moins fort diminuer, le martyrologe des passages à niveau.

FONCTIONNAIRES OU MEDECINS

... Que la médecine devienne gratuite, tout le monde en serait enchanté. Evidemment. Mais le client le serait-il autant aux jours de maladie si, au lieu de trouver un ami, un confident, un homme d'art et de science, à l'esprit complètement libre, il se trouve de-

(Suite à la page 4)

LA POLITIQUE
- DE SEMAINE EN SEMAINE -

C'est à l'unanimité de la Législature que fut adopté le projet de loi par lequel le gouvernement de l'hon. Maurice Duplessis nommera une Commission royale d'enquête sur tout le problème constitutionnel et fiscal des relations fédérales-provinciales, en vue de continuer avec des arguments additionnels la lutte entreprise pour la sauvegarde intégrale des droits de notre province. Le débat sur ce sujet fut l'un des plus importants dont la scène parlementaire québécoise ait jamais été témoin. L'attitude de l'opposition libérale fut particulièrement déplorable. En effet, les députés libéraux ont tour à tour avancé que la province devrait céder aux désirs d'Ottawa et consentir avec le gouvernement fédéral des ententes temporaires que le régime centralisateur considère cependant, de plus en plus, comme devant être permanents. Mais, malgré tous les blâmes que les députés rouges ont tenté de faire porter à M. Duplessis, dans un suprême étalage de petite politiciannerie, ils ont ensuite voté unanimement en faveur de l'adoption du projet de loi.

Voici quelques-unes des déclarations faites par le chef de la province, l'hon. Maurice Duplessis : "Nous nous battons à l'heure actuelle pour les générations d'aujourd'hui et pour les générations montantes. Nous nous battons pour le régime démocratique. Car le seul régime qui convienne à un pays comme le nôtre, c'est la décentralisation. La première chose qu'un Canadien peut faire quand il s'agit de revendiquer les droits de la province, c'est de commencer par les affirmer et non pas les mettre en doute. Que l'opposition reste avec sa solidarité libérale; nous, nous allons continuer de nous en tenir à la solidarité nationale. Car, ainsi que le disait un homme public français : entre le passé où sont nos souverains et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. Et ce sont nos devoirs qui nous guideront dans nos attitudes."

"Il y a des gens qui parlent d'argent, de millions. Si Judas est méprisable, ce n'est pas parce qu'il a reçu 30 deniers au lieu de \$30 millions, mais parce qu'il a vendu son maître. J'affirme que la province de Québec, en refusant de signer les ententes proposées par Ottawa, a sauvé à ses contribuables des centaines de millions. J'affirme qu'à l'heure actuelle, en dépit de l'entente que l'Ontario a signée le couteau sur la gorge — et je sais ce que j'avance — les taxes sont moins considérables dans le Québec que dans l'Ontario. Les industries viennent dans le Québec parce qu'il y a ici un gouvernement qui se tient debout, non pas un gouvernement à vendre ou un gouvernement qui vend."

"Si l'Ontario a signé une entente, c'est que cette province, voulant prélever un impôt sur le revenu égal à 5 p.c. de l'impôt que le contribuable paie à Ottawa, s'est trouvée dans l'impossibilité de le faire parce que l'impôt payé

au fisc fédéral est secret. Ottawa refusant de le divulguer, l'Ontario a dû signer l'entente sachant ne pouvoir compter sur son impôt de 5 p.c. L'Ontario a peut-être besoin, de cette entente, car il lui faudra des centaines de millions afin de changer tout le système de distribution d'électricité de l'Hydro du 25 au 60 cycles, dans les usines aussi bien que dans les résidences privées. Le Québec n'est pas dans la situation de l'Ontario et peut résister à n'importe quelle politique de chantage et d'accaparement."

"Jamais Ottawa n'a offert aux provinces, lors des conférences, une particule de droit; il n'a fait que réclamer des provinces des droits essentiels. On s'empare de la moitié de ce qui nous appartient et on voudrait que nous nous mettions à genoux pour dire : Soyez donc assez bons de n'en prendre que le quart. En 1942, le

gouvernement fédéral s'est engagé à cesser de percevoir l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur les corporations, mais il n'a pas tenu ses engagements."

"Le Québec sera toujours heureux de coopérer au progrès de toutes les parties du pays. Lors d'une conférence d'Ottawa, l'hon. Smith, du Manitoba, a dit que si des attitudes comme celles du Québec créaient des empêchements au progrès du pays, il serait temps qu'il y ait une révolution. J'ai répondu que si on considérait le Québec comme un obstacle au progrès dans la Confédération, nous étions prêts à nous retirer."

Sur la terre comme au Ciel

Depuis quelques mois sévissait à Paris le théâtre blasphémateur

(Le Diable et le Bon Dieu, le Profanateur, Jésus la Caille, Bacchus, etc . . .). Brusquement, comme l'air frais du grand large, un drame cent pour cent missionnaire fait recette et fait parler. Il s'agit d'un drame politico-spirituel sur les célèbres "Réductions du Paraguay" fondées par les Jésuites et ruinées au XVIIIe siècle. Cette pièce s'appelle : " . . . Sur la terre, comme au ciel . . ." Plus d'un et plus d'une, qui se sentent mal à l'aise d'avoir donné leur attention et leur argent à des spectacles injurieux de Dieu, purgent leur mauvaise conscience dans la joie profonde d'un grand spectacle missionnaire. Dans une scène poignante de grandeur, un des héros compare sa situation à celles que saint François-Xavier sut, jadis, surmonter. Voilà une manière inédite de fêter le 4e centenaire de saint François Xavier. Le Canada en bénéficiera-t-il ?

Capture des poissons des Chenaux étiquetés

Les biologistes du laboratoire provincial des Pêcheries de Québec étiquetaient, il y a quelque temps, plusieurs espèces de petits poissons appelés communément poissons des chenaux, loches ou petites morues, dans le but de vérifier leur croissance et leurs mouvements de population. Ces petits poissons se pêchent actuellement sous la glace, dans les pittoresques cabanes installées le long du littoral du fleuve, particulièrement entre Ste-Anne de la Pérade et les Trois-Rivières. Le Département des Pêcheries apprécierait la coopération des pêcheurs qui voudront bien retourner au Laboratoire des Pêcheries, 150 rue St-Paul, Québec, tous les poissons étiquetés qu'ils rencontreront dans leurs prises.



L'AVENIR

L'énergie électrique produite et distribuée par la Shawinigan a contribué au progrès industriel, commercial et agricole de la province de Québec.

La croissance de la Shawinigan a créé, directement et indirectement, des emplois rémunérateurs pour les travailleurs du Québec. L'électricité qu'elle produit aide à transformer les matériaux bruts du Québec en une source d'avantages bien concrets pour le public. Par la mise en valeur des ressources naturelles du Québec, elle favorise, dans la province, l'éta-

blissement d'industries et de maisons d'affaires de toutes sortes. Enfin, toute son histoire témoigne de la coopération amicale et féconde que notre civilisation permet d'établir entre le gouvernement, la direction des compagnies et leurs employés.

Fidèle à son passé, la Shawinigan—compagnie de la province de Québec—garde pour l'avenir cette même ligne de conduite qui consiste à servir les intérêts de la province et de son peuple aussi activement qu'elle l'a fait dans le passé.

de **KUYPER** BLENDED GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1875
DISTRIBUTION AU CANADA

PRODUITS CHIMIQUES - GÉNIE
The **Shawinigan** WATER AND POWER CO.
ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
compagnies associées et filiales

La semaine des fiancés
LE MARIAGE : "MISE EN COMMUN DE DEUX VIES"

par Paul LEGENDRE

Dans plusieurs villes de la Province débutaient, au cours de cette semaine dite "des fiancés", les cours de préparation au mariage. Ceux-ci deviennent, semble-t-il, de plus en plus populaires. L'une des raisons de cette popularité est sans doute le caractère mixte de ces cours. L'importance des réunions catholiques mixtes, les dispositions étant prises pour que les choses se fassent sérieusement, n'est plus à discuter. Car, qu'on le veuille ou non, notre jeunesse aujourd'hui est forcée de découvrir le monde rapidement, brutalement; jeunes gens et jeunes filles le découvrent le plus souvent ensemble. Si les mêmes poisons atteignent en même temps les imaginations, les sensibilités des deux sexes, pourquoi faudrait-il séparer garçons et filles pour leur inoculer des contrepoisons? Il arrive trop souvent que les jeunes apprennent le mal ensemble et le bien séparément! Les cours de préparation au mariage visent à corriger cette anomalie.

En effet, pour que le mariage soit un avènement, un feu qui dure, et non pas seulement un événement, un feu d'artifice, il est essentiel que jeunes gens et jeunes filles soient informés et bien informés sur les facteurs non seulement biologiques mais aussi psychologiques, sociaux et spirituels, de la vie conjugale. Quand les jeunes sentent qu'on leur fait confiance en les traitant en adultes, leur cœur et leur esprit s'ouvrent facilement à la vérité. "Suivre ensemble les cours de préparation au mariage, m'avouait un jeune homme, ça compromet vis-à-vis de l'autre!"

tout afin d'organiser son bonheur autour d'un métier payant, d'une profession honorifique ou d'une grande idée. On oublie souvent que c'est là temps perdu si l'on n'organise pas aussi son bonheur dans l'intimité de son foyer. Quand le mariage est la séance de clôture de l'amour, c'est tout simplement qu'on s'est épousé pour mettre en commun deux joies — i.e. deux égoïsmes — au lieu de mettre en commun deux vies. Or, la mise en commun de deux vies ne s'improvise pas. Les conseils maternels ou paternels restent souvent, hélas, trop généraux; une incompréhensible pudeur interdit aux parents d'entrer dans des détails pourtant essentiels. S'ils se retranchent souvent derrière un mutisme vague, c'est plus par manque d'information que par mépris de leurs devoirs ou oubli de leurs droits. Ils croient souvent protéger la sensibilité et l'imagination de leurs enfants en négligeant d'informer leur intelligence et de former leur jugement. L'accord des personnalités, le mystère de la fécondité, la notion de sacrifice, autant de sujets qu'il leur arrive parfois d'effleurier, rarement d'approfondir.

Les jeunes — qui veulent tout savoir, même s'ils ne savent pas toujours exactement ce qu'ils veulent! — se tournent alors vers les lectures. Les livres sur le mariage ne manquent pas, et il en est d'excellents. Mais si, comme il arrive trop souvent, le choix n'est pas guidé, orienté, on tombera sur des études où l'erreur et la vérité sont si intimement liées qu'il est difficile, sans expérience de la vie matrimoniale, de s'y reconnaître. Et puis, trop de ces livres, sous prétexte que l'idéalisme conjugal peut

créer des mésententes, insistent surtout sur le côté purement matériel de la vie matrimoniale, mettant au premier plan l'entente sexuelle pour reléguer au second le mystère de la fécondité, les facteurs psychologiques, sociaux, et l'aspect proprement spirituel.

Les cours de préparation au mariage — la plupart donnés par des laïques — offrent une troisième solution, qui tantôt remplace tantôt complète les deux autres. On y va généralement avec beaucoup de franchise, durant les causeries et pendant la discussion qui termine la réunion. Et le mariage est ici considéré comme la "mise en commun de deux vies", i.e. l'union d'un homme et d'une femme pour une existence de lutttes, de sacrifices, mais aussi de joies saines, celles-ci venant précisément de l'acceptation des lutttes et des sacrifices. Il suffit de questionner un peu les jeunes inscrits à ces cours pour se rendre compte que l'initiative mérite d'être encouragée, soutenue, développée. Une jeune fille qui suivra ces cours apprendra, entre autres choses, qu'il est préférable de consacrer plus de temps à préparer son cœur à la maternité qu'à préparer son trousseau! Son jeune ami apprendra que les simagrées romantiques, les intimités sans âmes, fruits de son égoïsme, risquent de ternir la beauté de son union prochaine et d'hypothéquer gravement son avenir. Et les jeunes a-

moureux apprendront — cela est tellement important! — que l'amour, avant d'être une tentation, est d'abord une proposition à la vie!

(Notre Temps)

STEENEN KRUIK HOLLAND
 La grande fine des genièvres
Genièvre
 hollandais en
Cruchon de Grès



Stone Jar
 HOLLANDS
 Genever

Incomparable à cause de sa grande finesse et son gout exquis. Il est doux — délicat et léger.

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED
 MONTRÉAL

GENEVER • STON JAR HOLLANDS GENEVER • STON JAR HOLLANDS

Le temps peut varier



'CLIMATISÉE'*

ne varie jamais!

*CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.



"Tu sais où m'atteindre, Lucie"

Vous éprouvez bien moins d'inquiétude à quitter votre foyer lorsque vous savez que le téléphone est à portée de la main.

A l'année longue, de mille et une façons, votre téléphone ajoute à votre sensation de sécurité...il facilite et agrémente votre vie et celle de votre famille.

Sa valeur pratique est inestimable!



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Parade DES Sports

Les Canadiens n'alignent pas de recrues cette saison

Le Club Canadien est la seule équipe de la Ligue Nationale à ne pas aligner de joueur recrue cette saison.

Le club de Toronto est celui qui a le plus de candidats au trophée Calder Mémorial. Sept membres de l'équipe de la Ville Reine sont éligibles pour le trophée qui va chaque année au joueur choisi par un groupe de 18 rédacteurs et commentateurs de hockey comme le meilleur joueur à sa première saison dans la ligue Nationale de Hockey.

En plus de recevoir cet honneur, un Bonus donné par la Ligue au montant de \$1,000.00 échoit à ce joueur.

Les Rangers de New-York viennent ensuite avec cinq recrues. Les Bruins en ont quatre, les Red Wings de Détroit ont trois candidats, dont Marcel Bonin, ancien joueur des Reds. Les Black Hawks ont une recrue tandis que les Canadiens de Montréal ne présentent aucun candidat éligible à cet honneur cet hiver.

Les Leafs de Toronto sont l'équipe qui a gagné ce trophée le plus souvent avec quatre joueurs. Aucune équipe dans la Ligue Nationale n'a eu autant de gagnants, et la première présentation se fit en 1943, en mémoire de l'ancien Président Frank Calder.

Gaye Stewart (présentement avec les As) en fut le récipiendaire en 1942-43, Gus Bodnar en 1943-44, Frank McCool en 1944-45 et Howie Meeker en 1946-47, Bernard Boom Geoffrion qui gagna le Trophée l'an dernier est le seul joueur des Canadiens à avoir reçu pareil honneur.

Quatre règlements principaux décident de l'éligibilité de nouveaux joueurs comme candidats au trophée Calder Memorial. Ils sont les suivants:

1—Aucun candidat ne devra avoir participé à plus de 20 joutes régulières de la Ligue Nationale de hockey dans toute autre saison.

2—Les essais de trois parties ou moins dans toute saison ou saisons, soit comme amateur soit comme professionnel, ne comptent pas.

3—La participation à des joutes éliminatoires ne compte d'aucune façon.

4—La participation à plus de trois parties de la ligue dans deux saisons ou plus disqualifie le candidat.

Voici en terminant la liste des joueurs éligibles:

Toronto Maple Leafs: George Armstrong, Gordon Hannigan, Ron Stewart, Bob Hassard, Léo Boivin, Tim Horton et Eric Nesterenko; Rangers de New-York: Lorne Worsley, Harry Howell, Dean Prentice, Neil Strain et Aldo Guidolin; Bruins de Boston: Jerry Topazzini, Bob Armstrong, Warren Godfrey et Léo Labine; Red Wings de Détroit: Marcel Bonin, Jim Hay et Lou Jankewski; Black Hawks de Chicago: Pete Conacher.

Activités à la Palestre trifluvienne

Judi. 29 janv.	7.30 Halthérophiles	J. P. Bastarache
	8.30 Hommes d'Affaires	
Vendredi, 30 janv.	8.00 Hommes et jeunes gens	R. Gauthier
	8.45 Boxe	W. Carufel
Samedi, 31 janv.	2.00 Halthérophiles	J. P. Bastarache
	2.45 Boxe	W. Carufel
Samedi soir	Soirée récréative	
Dimanche, 1er fév.	Ouverts mixtes aux membres	
Lundi, 2 fév.	7.45, 8.30, 9.30 Culture Physique	
	dames et demoiselles	
Mardi, 3 fév.	7.30 Halthérophiles	J. P. Bastarache
	8.00 Hommes et jeunes gens	R. Gauthier
	8.45 Boxe	W. Carufel
Mercredi, 4 fév.	7.45, 8.30, 9.30 Culture physique	
	dames et demoiselles	

LA COMPAGNIE "PROVINCIALE" D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

des beurreries et fromageries de la province de Québec

AVIS

L'assemblée annuelle des membres de la Cie "Provinciale" d'Assurance mutuelle contre le feu, des Beurreries et Fromageries de la province de Québec, sera tenue en la salle de l'Hôtel Château, en la ville de Nicolet, mercredi, le 11 février, 1953, à 10 heures de l'avant-midi, pour rendre les comptes, élire les directeurs et pour autres fins.

Signé:
EMILE NOURY,
Secrétaire-trésorier

POTINS SPORTIFS

Léo Roy, Gérant Général des Yankees de Trois-Rivières est de retour de son voyage à Lakeland, Florida. Dans un avenir rapproché, Léo convoquera les chroniqueurs sportifs pour leur raconter ses impressions de voyage.

★

Georges Généreux, le seul athlète au Canada qui ait remporté une médaille aux Jeux Olympiques, s'est vu décerner cette année le Trophée "Lou Marsh" accordé à l'athlète Canadien qui s'est le plus signalé dans les sports.

★

Les épreuves Internationales de Ski seront disputées en fin de semaine à Mont Tremblant. Les espérances canadiennes à cette occasion seront fondées sur le brillant skieur Trifluvien, Ernie McCulloch, détenteur de six records Américains. Dans ces épreuves, McCulloch recevra une dure concurrence de la part d'Américains et d'Européens.

★

Les partisans des Alouettes de Montréal qui espéraient voir sur l'alignement de cette équipe la prochaine saison plusieurs joueurs Canadiens, viennent de recevoir un dur coup. En effet un nouveau règlement a été passé qui permet d'accorder à chaque équipe, un joueur Américain en plus, ce qui veut dire qu'une fois de plus, les Alouettes donneront plutôt la chance aux joueurs d'outre-frontières de se faire valoir.

★

L'acteur et golfeur Cameron Mitchell vient de se qualifier dans le Club "Hole in One", et avec ce que l'on croit être le plus long "Putt" au monde. Alors qu'il jouait récemment avec des amis et que son score n'était pas des plus fameux, ceux-ci de lui dire qu'il devrait peut-être se servir de son "Putter". C'est ce qu'il fit avec le résultat qu'il envoya d'un seul coup la balle dans un trou, pour une longueur de "Putt" de 576 pieds.

★

Un grand-papa Français, René Menzies, vient d'accomplir un exploit extraordinaire en bicyclette. Il a parcouru 62,658 milles sur sa bécane pour devenir Champion Mondial du Marathon d'endurance. L'ancien record datait de 1937 et avait été établi par un Australien du nom de Ossie Nicholson. Menzies comptait pédaler encore 342 milles pour en arriver au grand total de 63,000 milles.

★

Saviez-vous que la meilleure joueuse de quilles au monde était une jeune grand'maman âgée de 38 ans. En effet, Madame Marion Ladewig, une jeune femme pesant seulement 125 livres a une formidable moyenne à ce jeu. Dernièrement, dans un tournoi; au cours des premières huit parties, elle roula 247, 227, 247, 224, 255 et 279 pour l'imposant total de 1981, soit une moyenne de 247.

★

Au moment où ces lignes sont écrites, nous ne connaissons pas encore le résultat de la joute Canadiens-Reds, mais nous espérons qu'ils auront secoué la guigne qui s'acharne sur eux et que le chiffre 13 leur aura porté chance.

★

Le joueur de défense Brisebois, qui s'est aligné avec les Reds dernièrement a créé une excellente impression à ses débuts. Nous espérons que la Direction des Reds lui présentera un contrat pour la prochaine saison.

Dès samedi au Cinéma de Paris



Frank Villard et Viviane Romance, en vedette dans l'un des sketches de la grande production "Les Sept Péchés Capitaux" qui prendra l'affiche dès samedi, au Cinéma de Paris.

P. A. GOUIN Ltée

Le plus grand distributeur de la région

★ ★ ★

- Acier
- Matériaux de construction
- Ferronnerie
- Outillage
- Machinerie
- Quincaillerie
- Plomberie
- Chauffage
- Electricité
- Peinture
- Articles de sport
- Articles de ménage et de cuisine

★ ★ ★

P. A. GOUIN, Ltée

MAISON ETABLIE EN 1881

71, rue des Forges Trois-Rivières Tél. 6-2591



POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

Appelez **4 6221**

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS—HUILES

CHARBONNERIE ST-LAURENT, LIMITEE

Des milliers de clients satisfaits.